

Planification stratégique
Brossard adopte son premier plan d'action 2014-2017

Brossard, le 16 septembre 2014 – Le conseil municipal de Brossard a adopté le premier plan d'action découlant de la *Planification stratégique 2013-2030* de la Ville lors de sa séance qui s'est déroulée le 16 septembre.

« Ce travail a été effectué en collégialité avec les employés et les membres du conseil municipal. Il vient soutenir les grandes orientations définies dans la planification stratégique. Plus de 100 actions figurent à l'intérieur de ce plan et celles-ci se concrétiseront par la réalisation de projets structurants, à court et moyen termes, pour toute la collectivité, notamment en matière d'aménagement urbain, de mobilité active, d'environnement et de culture », a indiqué le maire de Brossard, Paul Leduc.

« Nous mettrons tout en œuvre afin de réaliser ce plan d'action et, surtout, pour faire de Brossard la prochaine ville de l'avenir, plus urbaine, plus contemporaine et, plus que jamais, ouverte sur le monde », a poursuivi le maire Leduc.

Rappelons que la *Planification stratégique 2013-2030* de Brossard a été adoptée en septembre 2013. Elle comprend six grands axes de développement, appuyés par cinq principes directeurs et une série d'actions qui rejoignent les valeurs et la mission de l'organisation. Les axes de développement sont :

1. Des citoyens satisfaits, engagés et heureux
2. Un aménagement du territoire réfléchi, attractif et urbain
3. Un environnement sain, préservé et accessible
4. Une mobilité active, sécuritaire et durable
5. Une économie valorisée, concurrentielle et créatrice d'emplois
6. Une requalification urbaine intégrée, moderne et dynamique

Pour consulter le *Plan d'action 2014-2017* en lien avec la planification stratégique de la Ville de Brossard, visitez le site internet **brossard.ca/2013-2030**.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311